

ZEPH. NAULT, imprimeur

ARTHABASKA, JEUDI, 18 JUILLET 1940

No. 32

**"L'Union des Cantons de l'Est"**  
JOURNAL HEBDOMADAIRE  
Publié et imprimé le jeudi  
par  
l'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.  
Propriétaire  
Arthabaska, P. Q.  
ABONNEMENT  
\$1.00 par an—50c. par trimestre  
nécessairement d'avance  
Insertions, la ligne ..... 30 centim.  
inscriptions subséquentes " 20 "  
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25  
Gratuits pour les abonnés  
Toute publication, personnelle ou inté-  
ressée, rapports d'institutions financières  
ou autres seront insérées comme annonces  
à 2 centim. la ligne

## LE JEUNE AU PAIN ET A L'EAU

VENDREDI, 19 JUILLET

S. E. le Cardinal Villeneuve recommande aux fidèles, dans un mandement, la prière et la pénitence corporelle

Québec.—"Aux grands maux les grands remèdes, et, puisque les périls sont jusque pour notre propre pays si graves et si prochains, il faut vaincre par des moyens supérieurs la miséricorde divine", dit Son Excellence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, dans une circulaire qu'il a adressée à son clergé et qui a été lue dimanche dans toutes les églises.

Dans sa lettre, Son Excellence demande aux curés de faire du vendredi de chaque semaine, un jour de pénitence et de prière. Le mandement ajoute: "Vous voudrez bien recommander pour vendredi, le 19 juillet, à tous ceux qui seront en état de le faire, un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence:

Circulaire au clergé — Prière et pénitence.

Archevêché de Québec,  
le 10 juillet 1940

Messieurs et chers Collaborateurs,  
La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi y a-t-il lieu de constituer à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix du monde. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché.

Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont venues de divers milieux et à la suite d'initiatives prises déjà en plusieurs paroisses, je crois devoir recommander formellement d'ajouter à nos prières les pratiques extérieures de la plus austère pénitence.

On se rappelle la condamnation et le pardon de Ninive, que l'Écriture Sainte raconte au livre de Jonas, (III, 1-10). La voix de ses iniquités était montée jusqu'au Ciel. Le prophète fut chargé par le Seigneur d'aller lui annoncer que dans quarante jours la ville serait renversée de fond en comble. Effrayés, les Ninivites coururent au prophète; sur ses conseils, ils se mettent au jeûne et à la pénitence. La nouvelle en parvint jusqu'aux princes et au roi, qui se couvrirent eux-mêmes de cendres. Le souverain prescrivit l'abstinence de toute nourriture, commandant qu'on adressât au ciel des supplications et des prières.

Et c'est ainsi, dit l'Écriture, que le Seigneur vit leurs œuvres, et qu'ils étaient revenus de leurs voies perverses. Et Dieu eut pitié d'eux et Il retint les châtimeurs dont Il les avait menacés.

Faisant allusion à la génération mauvaise et adultère de son temps, celle des Scribes et des Pharisiens qui l'entouraient, le Sauveur ne craignit point de dire: "Au jugement, les Ninivites se

lèveront contre cette génération et la condamneront: car s'ils furent gravement coupables eux, du moins, ils ont fait pénitence à la voix de Jonas." (S. Matthieu XII, 41; S. Luc XI, 32).

Si l'on cherche, en effet, la racine des maux qui frappent en ce moment l'humanité, c'est bien dans la corruption de l'esprit et du cœur, dans l'oubli de Dieu et la jouissance de la chair, qu'on peut la découvrir.

Même parmi nous, il faut le reconnaître, et on ne peut l'avouer sans rougir, la décadence des mœurs s'accélère à un rythme effarant. Les saintes lois du mariage sont de plus en plus violées. Et, en dehors du foyer, les libertés les plus licencieuses deviennent, on pourrait dire, la norme commune. Trop souvent, parmi les bonnes familles, elles-mêmes, ou qui du moins croient l'être, les fréquentations entre jeunes gens de sexe différent ne connaissent plus aucune retenue, les parents n'exercent plus leur autorité, les enfants ne veulent plus souffrir aucune contrainte, la modestie n'existe plus, le nudisme s'affiche effrontément et les crimes de la luxure se propagent comme une affreuse et mortelle contagion. En trop de milieux, malgré les périls de la guerre, et tout à l'opposé des graves réflexions qu'elle devrait inspirer, combien ne songent guère qu'à boire, qu'à jouer, qu'à danser, qu'à s'amuser. C'est la chair qu'on idolâtre. Le spectacle qui s'offre sous nos yeux, à certains moments, rappelle trait pour trait la description de la Grande Babylone, dont parle l'Apocalypse (XVII-XVIII).

Aussi bien faut-il, si l'on veut calmer le courroux du Seigneur, qu'il se dresse au milieu de la corruption générale des forts et des saints.

Voilà comment s'expliquent, peut-être, les malheurs dans lesquels le Seigneur paraît abandonner en d'autres pays tant de prêtres, de religieux et de chrétiens fidèles à la loi du Seigneur. Il veut des martyrs, il veut des réparateurs, des souffrances expiatoires pouvant seules guérir l'humanité. Il eut suffi de dix justes à Sodome pour la sauver du feu du Ciel, mais on ne les y trouva point. Craignons que ne vienne le jour où, dans nos milieux eux-mêmes, les justes ne soient à ce point clairsemés.

Sous l'effet de ces réflexions, vous voudrez bien recommander à vos paroissiens de faire du vendredi de chaque semaine jusqu'à la fin de la guerre un véritable jour de prière et de pénitence. La messe et la communion le matin pour tous ceux qui le pourront, la supplication continuée pendant toute la journée par des représentants de la paroisse, surtout par les enfants, à tour de rôle, et le soir une heure sainte ou quelque exercice de réparation au pied du Tabernacle; voilà pour la prière.

Mais, en outre, l'abstinence la plus fidèle, et, pour ceux qui en auront la ferveur et la capacité, un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi où l'on prendra un repas de légumes ou quelque autre aliment vulgaire.

Ne faisons aucune obligation de conscience en cette matière, et veillons à ce qu'on agisse avec mesure et prudence; mais aux grands maux les grands remèdes, et puisque les périls sont jusque pour notre propre pays si graves et si prochains, il faut vaincre par des moyens supérieurs la Miséricorde Divine.

Et c'est dans cet esprit que vous voudrez bien communiquer à vos fidèles la teneur de cette lettre.

Je vous laisse, au surplus, d'ad-

apter aux circonstances des lieux et des personnes les présentes recommandations, ne visant à rien autre chose qu'à saisir les âmes pour les ramener toutes au Seigneur.

Recevez, Messieurs et chers Collaborateurs, l'assurance de mon religieux et profond dévouement en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

J.-M.-Rodrigue Card.  
VILLENEUVE,  
O.M.I., Archevêque de Québec

## ENREGISTREMENT NATIONAL

DES PEINES SEVERES SONT EDICTEES PAR OTTAWA CONTRE CEUX QUI REFUSE- RONT DE S'ENREGISTRER

Le ministre des services de guerre, M. Gardiner, donne de nouveaux détails sur l'enregistrement national.—Peines sévères contre ceux qui voudront tromper les autorités.—L'enregistrement commencera le 19 août

Ottawa.—Des dispositions nouvelles sont prises tous les jours pour hâter l'enregistrement des célibataires et des veufs sans enfants âgés de 19 à 45 ans. On ne pourra commencer l'entraînement militaire avant que toutes les cartes d'enregistrement soient classées et étudiées.

Le ministre des Services de guerre, M. Gardiner, annonce qu'on se montrera très sévère pour les gens qui auront refusé de s'enregistrer, ou qui le faisant, auront trompé les autorités par de fausses déclarations.

Des registraires ont été nommés dans toutes les parties du Canada pour diriger l'enregistrement.

Les hommes mariés et les veufs avec enfants ne feront pas partie des premières levées de conscrits.

Les règlements disent que sont célibataires les hommes non mariés le 15 juillet, mais seulement aux fins d'un premier appel par le département de la Défense nationale.

Pour toutes les autres fins les hommes mariés seront enregistrés comme mariés, quelle que soit la date de leur mariage, et les règlements commandent à ceux qui se marieront après la date de l'enregistrement de faire rapport de leur mariage au statisticien du Dominion à Ottawa dans les 14 jours qui suivront. Les personnes qui changeront de domicile devront également le faire savoir à Ottawa.

Toute personne en s'enregistrant recevra une carte qu'elle devra toujours porter sur elle. Les bureaux d'enregistrement seront ouverts de 8 a. m. à 10 p. m. heure locale, durant la période d'enregistrement.

Ceux qui ne s'enregistreront pas durant la période fixée seront passibles d'une amende n'excédant pas \$200 ou d'un emprisonnement n'excédant pas trois mois, ou les deux à la fois, et d'une amende additionnelle de \$10 par jour pour chaque jour qui se sera écoulé entre la clôture de la période d'enregistrement et l'enregistrement ou le procès.

N'importe quel magistrat, officier de police ou constable pourra exiger la production de la carte d'enregistrement de n'importe qui. Ceux qui ne pourront pas exhiber cette carte seront passibles d'une amende n'excédant pas \$20.

Une amende n'excédant pas \$100 pourra être imposée à ceux qui refuseront de répondre à une question. Ceux qui donneront des renseignements erronés seront passibles d'une amende n'excédant pas \$200 ou d'un emprisonnement n'excédant pas trois mois ou les deux à la fois.

Une amende n'excédant pas \$200 ou trois mois de prison pourront être imposés à toute personne qui omettra ou refusera de se conformer à ces règlements ou

empêchera une autre personne de s'y conformer.

Tout résident du Canada atteignant son 16e anniversaire de naissance le ou avant le dernier jour de la période qui sera fixée pour l'enregistrement devra s'enregistrer. Exception est faite pour les religieux cloîtrés, les soldats, marins et aviateurs en service actif, les personnes dans les asiles, les pénitenciers ou les prisons et les pénitenciers ou les prisons et pourront être spécialement exemptés.

Lorsqu'une personne atteindra son 16e anniversaire de naissance après la fin de la période d'enregistrement, sortira d'une classe exemptée ou arrivera au Canada après en avoir été absente durant la période d'enregistrement, elle devra s'enregistrer à un bureau de poste dans les 30 jours suivants.

Les maîtres de poste agiront comme registraires pour les personnes devenant éligibles à l'enregistrement après la fin de la période d'enregistrement.

M. Gardiner a laissé entendre à la Chambre des Communes que l'enregistrement national commencera probablement le 19 août.

## COMITES DE BENEVOLES DANS CHAQUE COMTE

Une carte adressée à chaque personne.—Le transport aux bureaux d'enregistrement.

Ottawa.—Le ministre des Services de guerre, M. J.-G. Gardiner, a écrit aux députés fédéraux une seconde lettre dont voici le texte: Cher monsieur,

Sujet: Enregistrement national

Certains membres de la Chambre des communes ont eu une idée qui me paraît si bonne et qui, je crois, devrait donner de si heureux résultats, que je vous la transmets, vous priant de l'étudier. Si vous êtes d'avis qu'il serait utile de l'adopter dans votre circonscription, je vous saurais infiniment gré de bien vouloir prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la mettre à exécution.

Cette idée, c'est que chaque député forme dans sa circonscription un petit comité volontaire honoraire, qui serait appelé à remplir les fonctions suivantes:

1. Aider les fonctionnaires permanents chargés de l'enregistrement national dans la circonscription en question à remplir leurs tâches et fonctions respectives dans les endroits où le député juge qu'il est utile et avantageux de le faire.

2. Organiser un mouvement volontaire dans la circonscription pour fournir gratuitement à l'enregistrement et aux députés-enregistraires, les locaux nécessaires pour l'enregistrement et les travaux d'écriture, les fournitures de bureau, les commis de bureau, et toute sorte d'aide volontaire de ce genre qui pourrait être rendue à l'enregistreur, à son assistant et aux députés-enregistraires, le tout afin d'obtenir que le plus possible du travail soit fait sur une base volontaire, pour qu'il n'en coûte rien à la nation.

3. Organiser toute la circonscription de façon à ce que les gens qui doivent s'enregistrer le fassent méthodiquement et en bon ordre. On propose par exemple qu'une carte soit envoyée à chaque personne par la poste, juste avant la date de l'enregistrement, pour lui indiquer le jour et le local où elle doit s'enregistrer. Il serait nécessaire d'avoir des comités de transport dans les différentes circonscriptions pour transporter volontairement les personnes, qui doivent s'enregistrer. Aux élections, chaque parti politique a sa propre organisation qui parcourt les différents bureaux de scrutin, dresse la liste des personnes qu'elle croit

en faveur de leur parti, et s'arran-

ge pour les faire voter. Toutes ces organisations politiques de la circonscription pourraient être fondées en une organisation centrale de ce genre et leurs forces combinées pourraient être utilisées pour obtenir que les gens aillent s'enregistrer.

Je suis sûr que si la chose est nécessaire, je pourrais fournir à ce comité la papeterie et les timbres-poste, etc.

La première chose à faire pour la mise à exécution de ce plan serait d'établir un petit comité préliminaire d'organisation, et le député devrait prendre l'initiative dans le choix de ce comité, qui serait développé pour former un comité permanent plus grand. Ce comité préliminaire pourrait décider la façon de procéder pour former le grand comité permanent.

Il conviendrait naturellement d'apporter le plus grand soin à la formation de ce comité, qui devrait représenter toutes les nationalités, croyances religieuses, partis politiques, le travail, l'industrie et l'agriculture. L'objet est de réunir un comité de Canadiens qui, comme tels, désirent appuyer de tous leurs efforts, de tout leur poids, sans tenir aucunement compte des autres considérations, cette campagne d'enregistrement et l'effort national pour la poursuite de la guerre et la défense du Canada.

Cette lettre sera remise aux députés à temps pour qu'ils puissent l'étudier pendant la fin de semaine.

Si cette idée vous paraît bonne, voudriez-vous vous charger de la responsabilité de partir cette organisation dans votre circonscription?

Sincèrement à vous,  
James G. GARDINER.

## LA LEVEE DES TROUPES POUR NOTRE DEFENSE

La classe de 21 à 34 ans fournira 600,000 hommes valides

Ottawa.—Les officiers en loi du département de la défense nationale chargés de préparer les règlements de la mobilisation au Canada sont passablement avancés dans leur travail. Ces règlements seront soumis aux Communes, au début de la semaine prochaine, par l'hon. J.-L. Ralston, le ministre intéressé.

Nous avons appris que cette loi s'appliquera d'abord aux hommes âgés de 21 à 34 ans. Cette classe, croit-on, comprend 800,000 hommes. Les mobilisés âgés de 21 ans seront les premiers appelés sous les drapeaux.

La période d'entraînement prescrite dans les camps sera probablement de 40 jours.

Les employeurs seront requis de continuer de verser leurs salaires aux mobilisés, pendant qu'ils seront à l'entraînement.

Des allocations spéciales pour les familles de conscrits ne semblent pas probables.

Les mobilisés auront des uniformes qu'ils ne pourront porter que lorsqu'ils seront en service.

Le département de la défense est d'avis qu'il s'écoulera beaucoup de temps avant qu'on appelle sous les armes les hommes âgés de 31 ans et plus.

Le département de la santé nationale estime qu'au plus 20% des mobilisés seront refusés pour causes de santé, de sorte qu'on s'assurera les services d'au moins 600,000 hommes.

## LE SAMEDI

En vente à 10 sous le numéro ou \$3.50 par an chez tous les dépositaires ou chez les Éditeurs-propriétaires Poirier, Bessette et Cie. 975, rue de Bullion, Montréal, ou à La Librairie de "L'Union" à Arthabaska, P. Q.

# SAINDOUX PUR

◆◆◆◆◆

Nous fondons aux Abattoirs de Princeville les graisses de porcs telles que préparées chez le cultivateur, au moment de la boucherie.

La qualité de ce saindox est de beaucoup supérieure au saindox ordinaire du commerce.

Ce saindox, tout en donnant une meilleure saveur aux aliments, vous permet d'économiser sur la quantité.

Exigez-le de votre fournisseur, ou demandez-le vous-mêmes à:

La  
Coopérative Fédérée de Québec  
Succursale de Princeville, P. Q.

## Cartes Professionnelles

### AVOCATS

## Perrault & Girouard

AVOCATS  
ARTHABASKA, P. Q.  
Bureau de Perrault & Perrault,  
Rue de l'Église  
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,  
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.  
Tél. Bell et Local

## JOHN F. WALSH, C. R.

AVOCAT  
Bureau: En face du Bureau de Poste  
ARTHABASKA, P. Q.  
12 mai 1 an

## Chateauguay Perrault

Docteur en droit  
AVOCAT  
Edifice Transportation  
132 St-Jacques Ouest  
Chambre 420 - - - MONTREAL  
Tél.: PL 8601 - - - Rés.: AT 7474  
De l'étude légale  
Bissonnette, Pinard & Perrault

## NOTAIRES

## C. R. GARNEAU

NOTAIRE  
ARTHABASKA, P. Q.

## JOSEPH HOULE

NOTAIRE  
ARTHABASKA, P. Q.  
11 janv. 1 an

## B. FEENEY

B.A., LL.B.,  
NOTAIRE  
Syndic Licencié de faillites,  
Vérificateur autorisé par la  
Commission Municipale.  
PRINCEVILLE, P. Q.  
1er fév. 40 1 an

## JEAN-MARIE FEENEY

B.A., L.S.C.,  
NOTAIRE  
Cessionnaire du Greffe de  
Me Edgar Laliberté.  
WARWICK, P. Q.  
1er fév. 40 1 an

## ROMEO MORRISSETTE

INGENIEUR CIVIL  
Aqueduc, égouts, cours d'eau,  
ouvrage en béton, système  
de chauffage, pavage.  
BUREAU: HOTEL DE VILLE  
VICTORIAVILLE, P. Q.  
18 avril 40 1 an.

## DOCTEUR C. A. GILBERT

SPECIALISTE  
Yeux — Oreilles — Nez — Gorge  
Examen de la vue,  
197 rue Notre-Dame,  
Edifice Banque Canadienne Nationale.  
18 fév. 1 an.

## Cartes d'Affaires

## J. N. MICHAUD

INDUSTRIEL  
ARTHABASKA, P. Q.

Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

## DR EDOUARD COTE

MEDICINE et CHIRURGIE

Heures de bureau:  
de 2.15 h. p. m. à 4 h. p. m.  
de 7.15 h. p. m. à 9 h. p. m.  
Pas de bureau le dimanche

Téléphone: Bureau, 471  
Résidence, 639  
126 Notre-Dame  
Deuxième étage, à droite.  
VICTORIAVILLE, P. Q.  
19 janv. 1 an.

## MAGASIN A LOUER

A VICTORIAVILLE

Un bon poste de commerce, très central, situé à 137A rue Notre-Dame, Edifice Henri Auger. Grandeur du magasin, 18 x 55 pds.

S'adresser à Casier Postal 247,  
Victoriaville, P. Q.  
Téléphone No. 494.  
11 avril 1 an.

## Dr J.-Marie Bécotte

MEDICIN-CHIRURGIEN  
DE L'HOTEL-DIEU  
Rue du Palais de Justice — Tel. 78  
Arthabaska, P. Q.

## SPECIALITE:

Opérations et Rayons X  
1. B.—Examen gratuit aux Rayons X pour le cœur et les poumons, de 2 heures à 4 heures P. M., le jeudi et le samedi de chaque semaine.  
1er fév. 1 an.

## TERRE A VENDRE

Belle terre de 4 arpents de large par 28 arpents de long, les trois quarts en culture, avec bâtiment, grange de 125 pieds de long, maison, cuisine, hangar, près de la route nationale, à vendre à de bonnes conditions.

Pour plus de renseignements, s'adresser à  
LOUIS MERCIER,  
19 St-Philippe, Victoriaville  
13 juin 3 m.

# L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, JEUDI, 18 JUILLET 1940

## La France se donne un nouveau Gouvernement

La France, apprend-on, se donne une nouvelle constitution : elle abandonne le système républicain qu'elle s'était donné après la défaite de la guerre de 1870. L'on peut donc souligner tout de suite que c'est une victoire allemande qui pousse la France vers la république en 1870 et une autre victoire des mêmes ennemis qui amène la disparition du même système. La France semble devoir se rendre compte de ses erreurs passées. Elle remplace sa devise révolutionnaire de "Liberté, Egalité, Fraternité", par celle de "Travail, Famille et Patrie". Les vieilles provinces françaises vont renaitre, une autorité mieux assurée régnera, la famille jouera comme elle un plus grand rôle dans la société française.

Il est permis de soupçonner que la décentralisation du pouvoir est attribuable aux Allemands qui veulent affaiblir la France. L'on peut aussi se demander à quoi de réelment efficace va correspondre le gouvernement français qui est de fait à l'entière discrétion de Hitler. Mais l'idée qui domine la réorganisation française est bonne : elle laisse voir que la nation veut être plus réaliste et aussi qu'elle est prête aux sacrifices nécessaires pour que l'autorité et l'ordre règnent. Les événements ont démontré la faiblesse et l'inefficacité des systèmes démocratiques pour mener une guerre et protéger la grandeur d'un pays. Nous avons déjà souvent souligné ici même ces faiblesses, inutile d'y revenir.

L'on constate aussi comme il est absurde de demander à toute une génération de monter à la mort pour la défense de la démocratie; l'on ne se fait pas tuer pour un système de gouvernement qui a fait voir son inefficacité; il n'y a que la défense d'une idée qui peut amener le consentement d'un grand nombre au sacrifice suprême. Il serait temps que notre propagande abandonnât ses appels souverainement fades et sans écho dans le cœur de la plupart. Le peuple veut être heureux en vivant en paix; peu lui importe la démocratie ou le corporatisme ou toute autre histoire. Vouloir sauver la démocratie pour la démocratie fait songer au geste de celui qui veut sauver son cheval qui se noie pour se donner la satisfaction de ne pas perdre sa bride de cuir.

Qu'on songe à tout ce qui contient de faux et d'irréel l'effort déployé pour faire de la défense de la démocratie le principe suprême, la norme morale que le peuple est appelé à vénérer. Le monde est tellement déaxé, tellement amoral, qu'il est impossible de parler de justice et de bien sans soulever des discussions interminables sur la définition de ce qui est juste et bien, sans provoquer le sourire des sceptiques.

Durant la guerre d'Espagne, l'Angleterre et la France représentaient l'U. R. S. S., comme un pays respectable, à l'idéal noble avec lequel il fallait coopérer comme étant un pays démocratique. Peu de temps après, quand l'U. R. S. S. changea de camp, on se mit à l'invier; et pourtant, la Russie avait-elle tant changé en si peu de temps? Non, ses principes amoraux qui la gouvernaient hier continuent aujourd'hui de la mener. Il aurait bien mieux valu chercher et comprendre les idées et les sentiments qui animèrent toujours l'U. R. S. S. depuis 1917.

La France vient de se donner une nouvelle forme de gouvernement. Aussitôt l'on entend dire qu'elle est fasciste et pour cela sujette à caution. Quelle absurdité! Qui oserait dire sérieusement que la France a les idées et les principes allemands ou italiens parce qu'elle se donne une nouvelle constitution.

Non, ce qu'il faut considérer chez un peuple, c'est l'idée qu'il se fait de la justice : la forme de gouvernement n'est qu'un instrument qui permet de bien ou mal faire respecter cette idée, ces principes. L'idée de défendre la justice et la liberté devrait être prêchée bien avant celle de la défense de la démocratie.

Châteauguay PERRAULT.

### LA FRANCE VIVRA !

Elle ne saurait mourir cette France qui, pendant des siècles, a répandu la lumière de son génie civilisateur et les fruits de son généreux apostolat à travers le monde. Le Dieu des nations ne permettra pas qu'elle disparaisse, mais, purifiée par l'épreuve, il lui accordera son secours pour qu'elle se relève et qu'elle poursuive le cours de sa brillante destinée. Le 14 juillet, anniversaire auquel le pays français célèbre habituellement sa fête nationale, faisons un acte de foi dans la survivance de la France.

La tâche est immense et pénible de relever tant de ruines, surtout avec des moyens humains et matériels très amoindris.

Non, la France ne mourra pas; au contraire, elle vivra! Un journaliste de province, L.-A. Pagès, écrivait dix ans passés: "Il y a dans l'individualité française des réserves d'énergie spirituelle dont le monde moderne, mécanisé à outrance, aura peut-être un jour besoin." La noblesse, la sobriété, l'équilibre, la mesure qui constituent le fond du caractère et de l'esprit français, l'univers a intérêt que ces qualités rayonnent largement pour sa propre conservation, pour sa paix, pour son progrès, pour son bonheur.

Le Canada, dont une partie considérable de la population est le souche française, qui porte tout au long de son histoire les marques du génie et du dévouement français, a des raisons particulières, filiales, peut-on dire, de désirer que la France reprenne son rang et continue sa mission civilisatrice au sein de la grande famille internationale. Et nous avons raison de croire qu'en dépit des circonstances qui l'ont séparée

de son ancienne alliée, la Grande-Bretagne et nos concitoyens d'origine britannique partagent notre confiance et notre espoir.

Salut donc à la France blessée! Puisse l'assurance de notre sympathie l'encourager dans son œuvre de relèvement national. Vive la France!

"LA PRESSE"

### LA CULTURE DU LIN

Création, à Plessisville, d'un centre de culture du lin

Québec.—L'hon. Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'Agriculture et de la colonisation, au cours d'une entrevue accordée aujourd'hui aux journalistes, a annoncé officiellement la fondation, à Plessisville, d'un centre pour la culture du lin et de la préparation de la filasse. Ce sera à la fois une ferme expérimentale, où l'on fera des essais sur la culture du lin, et une usine de démonstrations sur la préparation de la filasse. Des cours seront donnés à un groupe de jeunes gens pour les initier à tous les secrets de cette culture, tel que l'arrachage, le rouissage, le brayage, le teillage et le peignage. Ces jeunes gens seront appelés à devenir des contremaîtres ou des chefs de file dans les diverses coopératives de lin de notre province. La durée des cours sera de six mois. Ils débiteront la deuxième semaine d'août. Il y aura aussi à Plessisville, un petit laboratoire pour le contrôle du lin. L'on s'attend de recevoir au moins une cinquantaine d'élèves, dès la première année, lesquels subiront un entraînement de trois ou quatre mois. Le Syndicat d'initiatives, la corporation de Plessisville et la corporation du canton de Somerset-Sud

travailleront en coopération avec le gouvernement. L'exploitation de l'usine sera confiée à M. Maurice Soenens, expert belge. Il est entendu que l'alinerie-école de Plessisville ne fera aucune concurrence aux lineries-coopératives et n'acceptera aucune récolte provenant des circonscriptions où ces coopératives exercent leur activité.

La culture du lin prend chez nous une très grande importance, non seulement à cause des événements d'Europe, mais aussi parce que certaines régions de notre province jouissent des conditions idéales pour cette exploitation. Même quand tout redevenirait normal, nous garderons une place de choix sur le marché, et cette production sera très profitable. Une partie du lin cultivé dans notre province sera exportée en Irlande du Nord, dans l'Ecosse et aux Etats-Unis; l'autre partie sera utilisée par les fermières du Québec pour le filage et le tissage de belles toiles paysannes. La qualité de la filasse et son mode de préparation rendront le filage du lin aussi facile que celui de la laine. C'est dire que d'ici quelques années, des millions de cette fibre textile seront utilisées dans nos campagnes pour regarnir ces coffres à lingerie de belles toiles, et aussi pour alimenter le commerce local et touristique.

### UNE VERITABLE EPIDEMIE DE MARIAGES

Dans un relevé fait par les divers presbytères, on a révélé que plus de 250 mariages ont été célébrés dans la ville de Québec et les paroisses environnantes, durant la fin de semaine.

Dans la ville de Québec même, 195 cérémonies de mariage ont eu lieu, pendant que dans les paroisses de Lévis, de Lauzon et de Bienville, 14 cérémonies ont été célébrées dans chacune des paroisses. Les paroisses sur le côté nord de Beaudry, ont enregistré un total de 40 mariages.

Chicoutimi.—Une épidémie de mariages suivant la nouvelle annonçant que les hommes mariés, passé la journée de dimanche seront considérés comme aptes au service militaire, a occasionné plus de 50 mariages dans cette région.

Près de Jonquières, 18 jeunes gens ont reçu la bénédiction nuptiale dans l'église de cette ville remplie à débordement. Treize cérémonies ont été célébrées ici, et douze dans les places environnantes.

Hull.—Dans la ville de Hull et dans le district, les mariages ont atteint un nombre record, quand une foule de jeunes couples ont envahi les églises catholiques et protestantes et les presbytères, demandant à être mariés.

Montréal.—Des centaines de couples anxieux de se marier, qui se sont pressés au bureau des permis de mariage, ici, samedi, ont vu leurs plans condamnés, quand les autorités ont annoncé que leur provision de permis était épuisée; après que moins de la moitié furent satisfaites.

Les officiers ont dit que les supposés mariés de samedi, bien déçus, devront attendre les nouvelles provisions de formules des permis de mariage qui seront expédiés en vitesse, des quartiers généraux, à Québec.

### VITESSE MAXIMA DES AUTOS: 50 MILLES

Une disposition qui a été adoptée au cours de la première session de la 21e législature de la province de Québec autorise dorénavant les automobilistes à rouler à raison de 50 milles à l'heure sur les grandes routes à surface dure. En conséquence, on ne tardera pas à changer les anciens poteaux indicateurs qui imposaient une vitesse maximum de 30 milles à l'heure.

Cette disposition a été proposée par l'hon. T. D. Bouchard, ministre des Routes et des Travaux publics. D'autres dispositions ont été prises: Toute vitesse ou imprudence qui mettent en danger la vie ou la propriété d'autrui sont interdites sur les grandes routes de la province.

On rappelle aussi que tout automobiliste qui arrive devant un poteau portant les mots "arrêtez" doit arrêter complètement.

### W. CHURCHILL

Londres.—Le premier ministre, W. Churchill, a dit à l'univers "nous ne chercherons aucun terme, nous ne tolérerons aucune discussion" et la Grande-Bretagne attendra sans crainte l'assaut nazi imminent contre ce pays.

Tout indique que la guerre sera longue et dure. La Grande-Bretagne est forcée de se préparer non seulement pour l'hiver; non seulement pour l'année 1941, mais pour 1942, quand la guerre, je le crois, prendra une forme différente de l'attitude défensive qu'elle a eue jusqu'à présent, dit le premier ministre.

La Grande-Bretagne a une armée de 1,500,000 hommes, entraînés et équipés, en garde, pour aider la marine et l'aviation à repousser l'ennemi. En arrière de ces forces militaires, il y a un peuple uni et résolu, un gouvernement déterminé, préparé à recourir à toutes les extrémités, à les subir, à les appliquer.

"Si l'envahisseur vient en Grande-Bretagne, il ne trouvera pas un peuple se courbant devant lui, se soumettant, comme cela s'est vu dans les autres pays. "Nous défendrons chaque village, chaque ville, chaque cité. La grande masse de Londres pourrait lever toute une armée hostile, et nous verrions plutôt Londres en ruines et en cendres que soumise à l'abjection et servilisme."

Parlant au monde le jour de la Bastille, M. Churchill a annoncé que tant que les derniers navires de guerre français ne tenteraient pas de retourner aux ports occupés par les Allemands et les Italiens, la Grande-Bretagne ne les molestait pas.

Au sujet des relations avec la France, M. Churchill a dit: "Tant que notre route vers la victoire ne sera pas entravée, nous sommes prêts à faire autant que possible office de bonne volonté au gouvernement français."

M. Churchill a déclaré que la marine royale avait mis la flotte française hors d'action parce que cette flotte, aux mains de Hitler aurait mis en danger la sécurité de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

"Nous luttons par nous-mêmes, mais nous ne luttons pas pour nous seulement. Notre tâche n'est pas complète. Bien qu'un navire de bataille incomplètement resté encore dans un port du Maroc, et qu'il y ait un certain nombre de vaisseaux de guerre français à Toulon, et dans divers ports français, dans le monde entier, ils ne sont pas dans une condition et d'un caractère à nuire à la prépondérance de notre puissance navale.

"L'invasion viendra peut-être ce soir, peut-être la semaine prochaine, peut-être jamais. Nous devons être capables de résister à un choc subtil et violent, ou, ce qui peut être encore plus dur, de faire une vigilance prolongée continue."

Qui pouvait prévoir ce qui se produirait en un an?

Rappelant aussi que la marine royale, en plus de bloquer ce qui restait de la flotte nazie et de chasser la flotte italienne, a dû disposer de la flotte française, M. Churchill dit que l'on n'avait pas le choix. Dans l'intervalle, il ne faut pas se perdre en reproches. Quand on a un ami, un camarade près duquel on soutient des luttes fameuses, et que l'ami est abattu par un coup dangereux. Il faut s'assurer que l'arme tombée de ses mains ne s'ajoutera pas aux ressources de l'ennemi commun. Mais il ne faut pas pour cela être possédé de malice, faire des crises de délire, des gestes d'agonie, grossir ses peines, mais travailler à son relèvement.

Peu importent les événements, l'association des intérêts demeure entre la France et la Grande-Bretagne.

Citant les activités des membres de 5e colonne dans les pays pris par les forces allemandes, M. Churchill dit que Hitler a sans doute un plan pour la Grande-Bretagne, mais qu'il devra y renoncer.

"Nous sommes en bonne santé et nous avons le cœur bon. La Grande-Bretagne, au lieu de maintenir des troupes et de l'aviation en France, a maintenant tout cela ici. Jamais auparavant, dans la 1ère grande guerre ni dans celle-ci, nous n'avons eu dans cette île une armée comparable, en qualité, en équipement ou en nombre." M. Churchill a fustigé les défaitistes.



### LA CROIX-ROUGE

Les membres de la section d'Arthabaska voudront bien prendre note qu'il n'y aura pas d'ouvroir le 8 août prochain tel qu'annoncé. Cet ouvroir aura lieu le 15 août de 3 à 5 heures p. m.

Voici les dates où le bureau et l'ouvroir auront lieu : le bureau sera ouvert de trois heures à cinq heures les 18 juillet, 1er août et 5 septembre.

Il y aura de l'ouvroir et du bureau le 15 août prochain de trois à cinq heures.

### NOUVEAU CURE A ARTHABASKA

M. l'abbé Arthur Bergeron, vicaire, a annoncé dimanche dernier que notre curé, M. l'abbé Farly, qui souffre de paralysie depuis trois mois, a dû donner sa démission, son état de santé ne lui permettant plus de continuer les fonctions de son ministère. Il est remplacé par M. l'abbé Henri Bernier, directeur de l'école d'agriculture d'Arthabaska. M. l'abbé Bernier a été durant de nombreuses années professeur au séminaire de Nicolet. Il aura comme assistant, son frère aîné, M. l'abbé Alfred Bernier.

### COMITE PROVINCIAL D'EPARGNE DE GUERRE

"Devant le spectacle incroyable d'une Europe dévastée par les engins de mort, l'Amérique, et tout spécialement le Canada, se prépare par tous les moyens possibles à se défendre contre le danger qui le menace."

"Dans ce but, les autorités fédérales entreprennent une campagne d'emprunt populaire où tous les Canadiens, même les plus humbles, ont l'occasion de contribuer à l'effort de guerre."

"Je ne saurais trop inviter mes concitoyens à répondre généreusement à cette souscription. Les sacrifices que nous devons nous imposer en ces heures tragiques, ne compteront pour rien si le triomphe des nations libres est assuré. La paix est le partage des peuples unis et forts; mais, devant la force brutale, il faut se préparer à tout."

"Que chacun mette donc l'épaulé à la roue, pour que cette campagne entreprise dans le meilleur intérêt de tous, contribue à redonner au Canada une nouvelle ère de paix basée sur le respect de la liberté des peuples."

HENRI GROULX.

### MARIAGES

Dimanche dernier plusieurs mariages ont eu lieu. Nous avons remarqué entr'autres les suivants:

M. Jean-Paul Pothier, fils adoptif de M. et Mme Napoléon Michaud, de Victoriaville, conduisait à l'autel Mlle Rollande Michaud, fille de M. et Mme Willie Michaud, de cette ville. Les nouveaux époux sont partis le lendemain en voyage de noces.

M. Georges-Etienne Bergeron, fils de M. et Mme Philippe Bergeron, de cette ville, conduisait à l'autel Mlle Cécile Boisvert, fille de M. et Mme Willie Boisvert, de cette ville.

M. Ovide Hénault, fils de M. et Mme Hénault, de Victoriaville, conduisait à l'autel Mlle Marie-Rose Vidal, fille adoptive de M. et Mme Wilfrid Vidal, d'Arthabaska.

Tous nos meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie aux nouveaux époux.

### NAISSANCE

M. et Mme Paul Gagné (Rose-Emma Gagné), de Saint-Norbert, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jean-Claude. Parrain, M. Joseph Binet, fils, oncle de l'enfant; marraine, Mme Joseph Gagné, grand-mère paternelle de l'enfant. Porteuse, Mme Ph. Gagné, grand-mère maternelle de l'enfant.

HOMME DEMANDE pour Territoire Rawleigh. Véritable opportunité pour homme qualifié. Nous vous aidons à commander. Ecrivez Rawleigh, Dépt. M-492-O-G, Montréal.

### LAURIER ET LA CONFEDERATION

Le Service fédéral chargé d'effectuer la restauration de la maison natale de sir Wilfrid Laurier, à Saint-Lin, vient de terminer ce travail.

C'est une coïncidence fort symbolique qui aura voulu que cette nouvelle fête rendue publique un 1er juillet, fête de la Confédération canadienne. Car Laurier incarnait véritablement l'esprit de la Confédération tout autant que ceux qu'on nomme les Pères de notre régime politique. On serait tenté d'écrire qu'il représente cet esprit plus que les auteurs du pacte eux-mêmes. Car ceux-ci ont rédigé une constitution, ils ont précisé des intentions, défini l'esprit dans lequel ils espéraient que la constitution serait appliquée. Laurier, lui, a fait de cette constitution une chose vivante, il en a animé l'esprit, il a réalisé les intentions de ses auteurs.

Nous ne voudrions pas donner à entendre ici que ses prédécesseurs et ses successeurs aient failli à l'esprit de la Confédération. Mais c'est la présence de Laurier à la tête d'un grand parti, puis à la tête du pays, qui a imposé pour la première fois d'une façon concrète, pratique, l'idée d'une collaboration possible entre les deux éléments principaux de la population canadienne.

Cette idée, les Pères de la Confédération l'avaient admise en principe. Mais on sait par expérience qu'il y a parfois une très grande distance de la théorie à la pratique. Cette distance, Laurier devait la faire franchir à notre pays. C'est sous lui et grâce à lui que le fait français en Candaa cessa d'être une chose hypothétique pour devenir une réalité.

Certes ce ne fut d'abord qu'un commencement et, même s'il s'agissait de droits incontestables, il fallait tenir compte du milieu et des circonstances et ne pas tout compromettre en cherchant à imposer trop brusquement une reconnaissance pratique de ces droits. C'est le tort qu'ont eu certains adversaires canadiens-français de Laurier de se montrer impatient et d'exiger de lui qu'il imposât aux Anglo-Canadiens une reconnaissance à la fois éclatante et entière d'un fait français qu'ils n'étaient pas préparés à accepter du jour au lendemain dans la pratique s'ils en admettaient le principe.

L'esprit de collaboration anglo-français dans la Confédération canadienne, Laurier commença à l'introduire graduellement dans la vie courante et à le développer à mesure que nos compatriotes s'y habuaient peu à peu. Ses successeurs de deux langues ont continué cette progression. Malgré l'impatience de certaine école nationaliste qui risque parfois de tout compromettre, cet esprit continue de grandir, de s'imposer. Il imprègne chaque jour davantage la vie de la nation et l'on peut entrevoir le jour où il guidera notre peuple tout entier.

L'unité canadienne, telle que conçue par les successeurs immédiats de Laurier, MM. King et Lapointe tout particulièrement, telle que les événements actuels achèvent de la cimenter, est bien l'une des plus belles illustrations concrètes de l'esprit de la Confédération, appliqué à la collaboration anglo-française de la façon dont le souhaitaient les Pères de la Confédération et dont Laurier avaient commencé la réalisation. Avant lui ce n'était qu'un principe. Avec lui ce principe commença à être reconnu peu à peu dans la pratique. Après lui cette pratique s'est continuée en se développant et se continuera jusqu'à ce qu'elle ait atteint la plénitude et la permanence. C'est une évolution qui se poursuit sous nos yeux, dont nous pouvons maintenant distinguer les phases et qui a pris naissance grâce au grand Canadien que fut sir Wilfrid Laurier.

### "LE CANADA"

#### LE CHANTAGE NAZI

Paris.—Il n'y a plus en France une seule institution libre au moyen de laquelle le peuple français pourrait faire connaître son adhésion ou sa désapprobation du nouveau gouvernement totalitaire que viennent de former le maréchal Pétain et Pierre Laval.

Les nouvelles viennent de Vichy peut-être, mais c'est assurément Goebbels qui parle ou qui a dicté les informations.

### Notes Locales

Sa Grandeur Mgr de Nicolet vient de nommer M. l'abbé Elphège Houde, professeur au séminaire de Nicolet, Directeur de l'école d'Agriculture de Nicolet.

M. l'abbé Houde est le fils de M. et Mme Albert Houde, de cette paroisse. Nos félicitations.

Demain, 19 juillet, est le jour de jeûne demandé par Son Excellence le Cardinal Villeneuve, de Québec.

M. l'abbé Henri Bernier, de Nicolet, récemment nommé curé d'Arthabaska, était de passage en notre ville la semaine dernière.

M. et Mme Daunais, de Montéréal, ont passé quelque temps en visite chez M. et Mme Geo. Wurtele.

Mlle Jullien et Mme Sterne font une villégiature de quelques jours dans le bus du fleuve.

M. et Mme Geo. Wurtele sont en promenade à Ste-Thérèse de Blainville, chez leur fils M. Campbell Wurtele.

M. l'abbé Elphège Houde, professeur au séminaire de Nicolet, passe ses vacances dans sa famille.

M. et Mme Noël Roux, de Lowell, Mass., sont venus en visite chez leur mère, Mme Alfred Roux, la semaine dernière.

M. l'abbé Georges Leblanc, curé de la Visitation, est venu en visite cette semaine chez son père, M. Denis Leblanc.

Un malheureux accident est arrivé dimanche dernier vers les six heures sur la route nationale au village de St-Paul de Chester alors que M. Constant Campagna, fils de M. Arthur Campagna a été tué instantanément par un camion. On ne saurait trop exercer de prudence sur les grandes routes où les accidents deviennent trop nombreux.

On annonce pour samedi, le 20 courant, le mariage de Mlle Germaine Morin, fille de M. et Mme Josaphat Morin, de cette ville, avec M. H. Rheault, voyageur de commerce, de Victoriaville.

M. W. l'abbé Bergeron, vicaire à Ste-Angèle de Laval, était en visite au presbytère hier, chez son frère, M. l'abbé Arthur Bergeron.

Pour des raisons incontrôlables, nous sommes forcées de publier notre journal à quatre pages, cette semaine. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et les assurons que ce n'est que pour le présent numéro.

Mme Paul-Emile Côté (Armande Fortier), de Québec-Ouest, est venue passer une dizaine de jours en visite dans sa famille, M. et Mme Willie Fortier.

Mardi dernier, Mmes Willie Fortier, Arthur Vallière, Paul-Emile Côté, Mlles Monique, Denise et Marina Fortier étaient en visite à Warwick, chez M. et Mme Emile Hinse.

M. Joseph Roux, de Lowell, Mass., était en visite, la semaine dernière, chez ses frères, M. Charles Roux, de cette ville, et M. Théo. Roux, de St-Paul de Chester.

M. et Mme Armand Gaudet et leur fille Thérèse, de Timmins, Ont., et Mme Lépine, en visite chez Mme C. Eug. Gaudet et Mlle Cloutier.

Mlle Lausa Lampron, d'Asbestos, était en visite chez son amie, Mlle Simonne Fortier, dimanche.

### LA FORCE DE LA FLOTTE

Portsmouth.—La flotte britannique recevra bientôt d'importants renforts sous forme de nouveaux croiseurs de bataille, de destroyers, de canots-automobiles armés de lance-torpilles et autres navires auxiliaires. Les chantiers navals anglais parachèvent la construction d'un million de tonnes de vaisseaux de guerre. Ces nouvelles unités s'ajoutent à celles d'une flotte qui comprend à l'heure actuelle—non compris les unités françaises—quatorze navires de ligne, soixante croiseurs, cent soixante-trois destroyers, cinq porte-avions, cinquante sous-marins et cent navires auxiliaires.

# Nouvelles de Victoriaville

—Mme J. A. Beauchesne, qui a passé trois semaines à Larchmont, New-York, l'invitée de sa fille, Mme J. C. Wilson, est de retour parmi nous. Mme Beauchesne a aussi visité l'exposition de New-York, et est revenue enchantée de son voyage.

—Mlle Antoinette Poirier, de St-Grégoire le Grand, était de passage chez des amis, récemment.

—Prise d'Habit : Vendredi, le 12 juillet 1940, avait lieu une impressionnante cérémonie de prise d'habit, chez les Dames de la Congrégation de Montréal, au cours de laquelle une de nos concitoyennes, Mlle Charlotte Beauchesne, fille du notaire J. A. Beauchesne et de Mme Beauchesne, de notre ville, revêtait le saint habit.

Ses parents, M. et Mme J. A. Beauchesne, ses sœurs et belle-sœur, Mmes J. C. Wilson et J. Maurice Beauchesne, Mlle Huguette Beauchesne, son frère, M. Jean Beauchesne, notaire, Mlles Monette et Jeanne Hébert, M. Raymond Beaudet, avocat, étaient présents à cette belle fête religieuse.

Mlle Beauchesne portera en religion le nom de Mère Ste-Claire de la Croix. Sincères félicitations à cette vaillante jeune fille, vœux de bonheur et de persévérance.

—Nous apprenons avec plaisir l'admission à la pratique du notariat de M. Jean Beauchesne, fils de M. J. A. Beauchesne, notaire, de notre ville et frère de M. J. Maurice Beauchesne, notaire, d'Asbestos, aux derniers examens passés à Montréal, les 10 et 11 juillet courant devant la Chambre des Notaires.

Félicitations au nouveau titulaire, souhaits de succès dans l'exercice de sa profession.

—M. et Mme Lucien Buteau, leurs enfants, Mlle Jeannette Rouleau, sont allés assister aux funérailles de leur oncle, M. Paul Bourgeois, qui ont eu lieu à Ste-Angèle de Laval, dans le cours de la semaine dernière. M. Raoul Rouleau, Mme Rouleau, Mlle Germaine Rouleau, de Québec, se sont aussi rendus pour à Ste-Angèle pour la circonstance.

Nos sympathiques condoléances à Mme Bourgeois et à la famille en deuil.

—Mme J. C. Wilson, de Larchmont, N. Y., ses fillettes Colette et Suzanne, en villégiature pour quelques semaines chez M. et Mme J. A. Beauchesne.

—Dimanche dernier a été une journée exceptionnelle en fait de mariages. Nombreux sont les couples qui se sont présentés à leur église paroissiale. Voici les noms de ceux qui ont fait bénir leur alliance à l'église de Ste-Victoire :

M. Paul Modin, de St-Médard de Warwick et Mlle Jeanne Beauchesne;

M. Marcel Béland et Mlle Yvette Gagnon;

M. Charles-Emile Rivard et Mlle Georgiana Hamel;

M. Edmond Gardner et Mlle Laurette Roux;

M. Conrad Gagnon et Mlle Yvonne Lecomte;

—M. Arthur Grenier et Mlle Edith Durand;

M. Albert Martineau et Mlle Yvonne Dubois;

M. Louis-Auguste Bernier et Mlle Marie-Agathe Gagné;

M. Donat Allard et Mlle Françoise Girouard;

M. Charles Proulx et Mlle Clara Guévin;

M. Armand Proulx et Mlle Juliette Guévin.

—Nous devons rappeler que le pèlerinage au sanctuaire de Ste-Anne de Beauré aura lieu les 29 et 30 juillet. Le train passera à Victoriaville, lundi, le 29 juillet, à 1 heure et 5 minutes P. M. (heure solaire).

—Quelques personnes ont bien voulu s'adresser à M. J. H. Lapointe ou local des Syndicats Catholiques, 120B rue Notre-Dame, pour offrir, en location, des chambres en vue du prochain congrès de la Confédération des Travailleurs du Canada qui sera tenu en notre ville les 8-9-10 septembre prochain.

—Samedi après-midi et dimanche, avaient lieu des représentations cinématographiques au Théâtre Victoria, sous l'habile direction de M. U. S. Allaire, en vue de la vente du timbre d'épargne de guerre. Ces représentations ont remporté un réel succès. On estime que plus de 1000 syndiqués y ont assisté.

—Il est loin d'être certain que nos employés des maisons Fashion Craft et Rubin Bros puissent bénéficier de vacance d'été cette année, étant donné les importantes commandes d'uniformes militaires que ces ateliers auront à remplir pour le compte du département de la milice canadienne.

—Lundi soir dernier, les Officiers du Syndicat de la Construction avaient l'honneur et le plaisir de recevoir leurs confrères de l'Exécutif du Syndicat des Métiers de la Construction de Drummondville. Faisaient partie de cette délégation : MM. J. H. Beaulieu, J. E. Desrosiers, L. D. Martel, R. Parenteau.

—A l'issue de cette région, notre représentant n'a pu obtenir de détails des officiers du Syndicat de la Construction sur le but et le résultat de l'assemblée. Ils assurèrent toutefois que la réunion avait permis aux officiers de préparer, en coopération, des projets à l'avantage de tous les ouvriers. On assure qu'un compte rendu sera fourni dans un prochain numéro.

Souhaitons que ces relations amicales et suivies entre nos divers syndicats se continueront dans l'intérêt de tous nos ouvriers syndiqués.

M. Raymond Paradis, président du syndicat des métiers de la Construction de Victoriaville nous informe que sous peu des officiers se rendront à Drummondville afin de continuer le travail si bien commencé.

—On nous apprend que les fabricants des fameux vêtements Fashion Craft sont à aménager un espace spécial, dans leur atelier, en vue de la confection rapide et expéditive des paletots de la milice canadienne, dont ils viennent d'obtenir un important contrat.

—Le 13 juillet, M. Aimé Plourde, de la paroisse des SS. Martyrs Canadiens unissait sa destinée à Mlle Rachel Barbin, en l'église Ste-Victoire.

—Le 13 juillet, Philippe Labbé décédé accidentellement à Montréal, a été inhumé dans le cimetière de la paroisse Ste-Victoire.

—Ne manquez pas de consulter la pancarte-annonce du grand Pèlerinage à Ste-Anne de Beauré. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires. Soyez du nombre des pèlerins.

—Il y va de l'intérêt national que chaque ouvrier, père de famille ou soutien de famille, gagne un salaire suffisant pour faire vivre convenablement sa femme et ses enfants; en un mot tous ceux qui sont à sa charge, tout en pouvant faire des économies pour se prémunir contre la maladie et les accidents.

—Chaque famille devrait considérer comme un pieux devoir de se faire représenter au pèlerinage de Ste-Anne de Beauré. Pourquoi ceux qui pour une raison ou une autre, seraient empêchés de prendre part à ce pèlerinage ne se feraient-ils pas remplacer par un autre délégué disponible, en défrayant les frais de voyage de ce

dernier. —Le travail des enfants devraient être prohibé dans la majeure partie des cas; celui des jeunes filles réglementé, pour leur permettre de compléter leur éducation et aussi de développer les forces nécessaires à leur tâche future.

—M. et Mme Florian Laberge, de Montréal, au cours de leur voyage "le tour de la Gaspésie" sont venus rendre visite à son frère ainsi qu'à Mme Dr Léandre Laberge.

—Mme J. H. Lapointe, du Manoir Victoria, nous est revenue après un séjour de 3 semaines passées à Montréal et Longueuil chez ses enfants.

—Au cours de la dernière assemblée du comité de l'organisation du Congrès des Travailleurs Catholiques, qui doit être tenu ici en septembre prochain, MM. Aldégo Savoie, Emilien René, J. N. Pelletier, Armand Landry, Gédéon Therrein, Jean Marc Habel, Louis Mercier, ont été nommés pour faire partie du comité de Publicité et d'invitations. Ce comité devra se réunir mercredi soir, le 17 juillet.

## NOS SYNDICATS SONT CANADIENS

Les Syndicats nationaux catholiques de notre province ne sont pas destinés à grouper que des ouvriers canadiens-français, mais bien plutôt à enrôler dans des organismes essentiellement canadiens des ouvriers de toutes les races. Sans doute, se composeront-ils toujours en majorité de Canadiens français, mais ils ne sont pas appelés à se limiter à notre race.

C'est l'opinion bien définie émise par des délégués au Congrès des Syndicats catholiques de Montréal, au cours d'une récente séance. Il s'agissait de décider d'une certaine action patriotique sur laquelle les représentants des syndicats étaient divisés. La majorité se rallia, finalement, à cette opinion des chefs syndicalistes.

Cette évolution du syndicalisme catholique date déjà de plusieurs années. On sait, en effet que plusieurs syndicats groupent depuis deux ou trois ans des gens de toutes les nationalités et que, quelquefois, ces races étrangères composant la majorité de l'effectif syndical. Ces ouvriers se plient aux décisions du conseil général, bien qu'ils aient les mêmes droits et les mêmes prérogatives que les autres membres.

On a affirmé, à cette séance, que le mouvement syndical catholique a été fondé pour protéger tous les ouvriers, sans exception. S'il porte le nom de catholique, c'est pour démontrer qu'il se dévoue à la propagation de la doctrine sociale de l'Eglise. Mais cela ne signifie pas qu'il doive se limiter aux Canadiens français. Sans doute, ses membres conservent-ils le droit de manifester leur patriotisme, et ils doivent même le faire lorsque l'occasion s'en présente, mais le mouvement doit répandre sa doctrine dans tous les milieux et faire bénéficier tous les ouvriers de ses avantages.

Dans un discours bien approprié, un des chefs du mouvement syndical catholique a déclaré que le véritable rôle des Syndicats catholiques est d'améliorer les relations des ouvriers avec le capital et d'améliorer la législation sociale et ouvrière de façon à protéger le plus grand nombre de salariés. Beaucoup de compagnies dirigées par des gens d'autres nationalités, sont sous l'impression que nos syndicats ne groupent que des Canadiens français et que notre seul but est de les combattre, a-t-il dit. "Cela est malheureux. Il ne faut pas que cette impression reste, car elle est fautive. Il faut au contraire, que le public sache à quelle enseigne nous logeons."

Les Syndicats catholiques ont déjà perdu des avantages considérables à cause de cette mauvaise impression créée dans le public. On a mentionné, en effet, que des compagnies importantes de notre province on refusé, pour cette raison, des contrats de travail avec les syndicats. Il en est ainsi de beaucoup d'ouvriers qui préfèrent faire partie d'une union dont les relations ne sont pas limitées à un seul groupe. On veut faire disparaître cette impression qui, selon les chefs, est fautive.



## LE GRAND ROLE DES YEUX DANS LA BEAUTE FEMININE

On ne saurait exagérer l'importance de beaux yeux. Fontenelle aimait même que "les yeux sont de grandes amorces de séduction". En effet, un visage tout à fait ordinaire est en quelque sorte "sublimé" par de beaux yeux.

Il importe donc de prendre grand soin de ses yeux, surtout à cette époque de l'année où la lumière du jour est vive, occasionnant le pissement de la peau qui entoure l'œil, pissement qui peut fort bien se transformer en rudes acnéitiques. On prévient cet effet, désastreux pour la beauté, en portant des lunettes en verre tannée ou en verre de couleur foncée.

Il n'est pas donné à toutes les femmes (nélas) d'avoir de beaux yeux. Pourtant, celles qui ont les yeux petits ou d'une couleur qui n'est pas frappante, peuvent facilement leur donner une belle apparence et une expression nouvelle. Il existe à cet effet des pommaux riches qui produisent des résultats rapides, au point où l'on est toutes surprises de constater, sans qu'on se rende compte pourquoi, que le visage de telle femme est tout à coup comme illuminé d'une expression nouvelle. En plus de la raison purement beauté, il en est une autre et non des moindres, pour laquelle il importe de cultiver ses cils. Les cils, qu'on le sache bien, sont plus qu'un simple ornement du visage. La nature nous en a dotés pour protéger les yeux contre les courants d'air trop vifs, le froid les sables et poussières, etc.

Il importe, également, d'avoir les yeux clairs et brillants. On emploie, à cet effet, une lotion adoucissante à base d'acide borique, de sulfate de magnésie, etc., dont quelques gouttes chaque jour suffisent pour combattre toute inflammation ou infection de l'œil.

Les sourcils minces ne sont plus plus de mode. On doit avoir des sourcils assez épais et bien arqués. Il suffit pour cela d'enlever les quelques poils qui en gâtent la ligne.

Autre conseil important pour assurer la beauté des yeux : évitez de lire dans un mauvais éclairage. J'ai préparé à l'intention des lectrices de ce journal un feuillet sur les soins des yeux, qui vous donne une foule de conseils tout à fait désintéressés. Je vous en recommande la lecture attentive, car on ne saurait exagérer l'importance des yeux dans la beauté du visage. Faites-en la demande en adressant vos lettres à Cousine Blanche, 197 rue Ste-Catherine ouest, à Montréal, en ayant soin d'inclure un timbre de 3 sous pour les frais de poste. Profitez de votre lettre pour me demander ceux de mes autres feuillets qui vous intéressent. Je vous les enverrai gratis contre l'envoi d'un timbre de 3c. pour chacun. Ces feuillets traitent des soins du visage, des mains, des pieds, des cheveux... des enlaidissants poils follets, de la correction des poitrines plates, du surcroît de graisse, de la transpiration désagréable et des poids et mesures normaux.

Souvenez-vous que Cousine Blanche n'a d'autre souci que de vous aider à être plus belles. Donc, n'hésitez pas à lui demander la solution à vos problèmes de beauté.

*Cousine Blanche*

## BENEDICTION D'UNE CLOCHE

Ste-Clotilde de Horton—Dimanche, le 7 juillet eut lieu, à 2 heures, au Monastère des Pères Missionnaires du Sacré-Cœur ici la bénédiction d'une cloche, don de M. Albert Bégin, de Lauzon, Lévis.

Le Rév. Père Provincial de cette institution assistait à la cérémonie.

Les Pères Missionnaires du Sacré-Cœur sont établis ici depuis

novembre dernier.

Près de deux mille personnes assistaient à la cérémonie et Heure Sainte prêchée en plein air par le Rév. Père Brown, Père Blanc, ordonné dernièrement à Ottawa.

Le Rév. Père Brown était en visite chez ses parents, M. et Mme Arthur Fortier, ses oncle et tante.

Le jeune missionnaire a profité de son passage ici pour aller visiter sa vieille tante, Mlle Victorine

Guillemette, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et de là à Drummondville et Wickham chez d'autres parents et amis.

Le Rév. Père Brown doit partir pour Ouganda, centre de l'Afrique Occidentale où il ira évangéliser les noirs africains, en compagnie de d'autres Pères de cette communauté qui y sont déjà rendus.

Les meilleurs vœux de ses parents et amis l'accompagnent.

# Pour vous aider à payer VOTRE IMPOT SUR LE REVENU le 30 avril prochain



EDIFICE

BUREAU CHEF

Il n'est pas trop tôt pour commencer à faire provision de fonds pour payer votre impôt sur le revenu, nécessairement plus élevé, en avril prochain. Voici un plan pratique:

## Un Compte d'épargne pour IMPOT SUR LE REVENU

Ouvrez dès maintenant à la Banque de Montréal un compte d'épargne spécial uniquement en vue de votre impôt sur le revenu, et déposez-y chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois une part suffisante de votre revenu pour constituer en avril prochain le plein montant de votre impôt. Si vous suivez fidèlement ce plan, vous serez tout à fait prêt et vous vous épargnerez tout ennui.

La Banque de Montréal est heureuse d'offrir ce service spécial de façon à vous faciliter quelque peu le paiement de votre impôt pour le plus grand bien de notre pays.

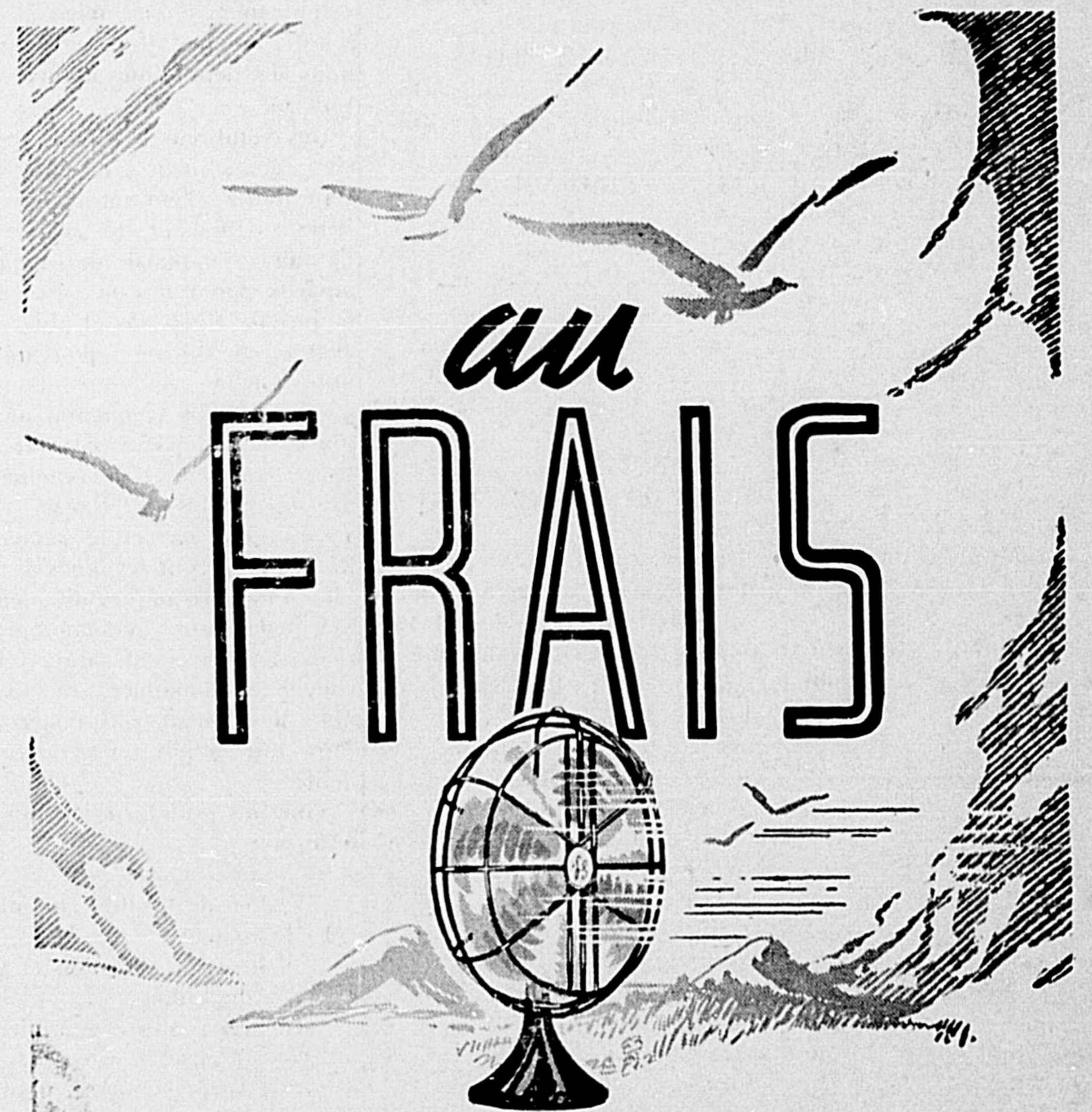
# BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

Succursale D'Arthabaska: J. L. CARDINAL, Gérant

Succursale de Victoriaville: C. S. LESPERANCE, Gérant

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

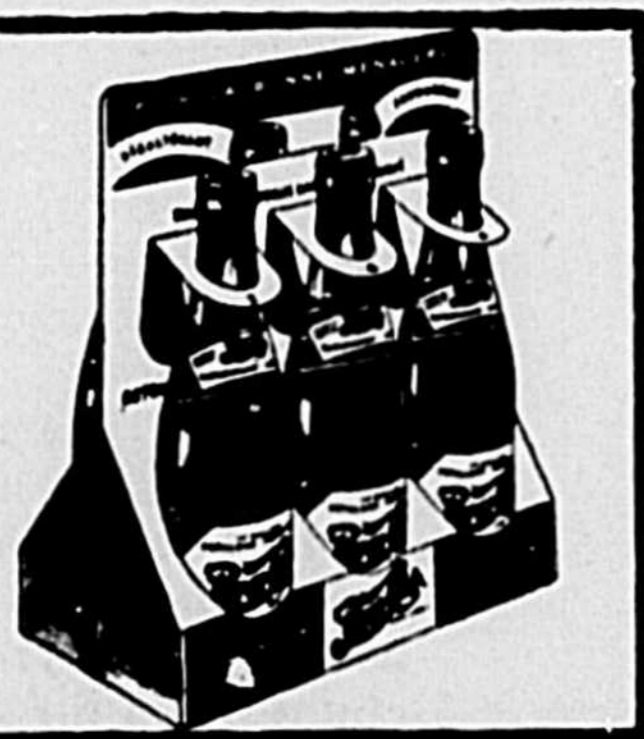


## par l'Électricité

L'Éventail Électrique est le moyen rapide de tenir tous les coins de votre foyer au frais—même votre cuisine qu'il rafraichira en un rien de temps—votre bébé aussi appréciera un éventail dans la pouponnière. Préparez-vous dès maintenant pour les journées à venir, chaudes et humides. Le coût d'un éventail électrique est très minime—visitez notre succursale ou encore le marchand de votre voisinage.

The SHAWINIGAN Water & Power Co.

ACHETEZ CE CARTON



# Qualité - Satisfaction

# THE "SALADA"

## Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

### BEURRE

Par suite de changements alternatifs dans le rapport des stocks qui contribuent à créer une certaine confusion et même l'incertitude parmi les principaux opérateurs, notre marché au beurre fut d'abord sujet à de fréquentes variations dans les cotes et d'une tendance à fléchir.

Cette situation instable ne fut, néanmoins, qu'éphémère. De fait, après une révision, l'Office National de la Statistique révéla que les stocks en entrepôts, au 1er juillet 1940, par tout le Canada, se totalisaient à 33,406,852 lbs., comparativement à 32,905,247 lbs pour la date correspondante de l'an dernier.

Bien que ces chiffres précités indiquent une augmentation de 501,605 lbs, sur les stocks de 1939, en analysant les bulletins se rapportant à la production et à la consommation domestique du mois de juin dernier, tout en considérant que durant ce même mois nos exportations furent pratiquement nulles, alors qu'elles furent assez considérables en juin 1939, on peut dire qu'il y a eu une amélioration assez marquée dans la position de ce marché.

A la fin de la semaine, la demande pour fins d'entrepôt s'affirma donc plus active et les prix plus fermes.

Lundi avant-mer, le 14 juillet, les prix du beurre No. 1 pasteurisé au gros variaient de 22 3/4 à 22 1/2 c. la livre.

### FROMAGE

Afin de se conformer aux exigences du contrat intervenu entre le Ministère britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien, nous prions les expéditeurs de ne fabriquer que du fromage blanc.

**VOLAILLES VIVANTES**  
Poules.—Les arrivages demeurent limités et les prix stables.

Poulets "A Griller" et "A Rôtir"  
Avec des arrivages très considérables et de qualité médiocre, la distribution fut lente et les prix à la baisse.

**VOLAILLES ABATTUES**  
La demande est limitée, mais de légers arrivages aident à maintenir les prix assez stationnaires.

### OEUFs

Montréal et Québec.—Les arrivages sont insuffisants pour répondre à la demande régulière.

Ce marché s'est continué très ferme et nous avons à rapporter une autre avance de prix, notamment sur les œufs de catégories supérieures.

### VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec.—Bonne demande et prix fermes.

### PORCS ABATTUS

Montréal et Québec.—Marché un peu plus actif et prix légèrement plus fermes.

### POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus ..... 17c.  
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 16c.  
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs ..... 14c.  
Coqs ..... 11c.

### POULETS VIVANTS

"A rôtir" Gris et Blancs  
A—4 1/2 lbs et plus ..... 20 1/2 c.  
B—3 1/2 lbs jusqu'à 4 1/2 lbs ..... 18 1/2 c.  
C—3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs ..... 16 1/2 c.

### "A rôtir" Rouges

A—4 1/2 lbs et plus ..... 18c.  
B—3 1/2 lbs jusqu'à 4 1/2 lbs ..... 16c.  
C—3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs ..... 14c.

### "A Griller"

A—2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs ..... 18c.  
B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs ..... 16c.  
C—1 1/2 lb. jusqu'à 2 lbs ..... 14c.  
N. B.—Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

### LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus, la livret ..... 11c.

### POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial.—6 lbs et plus ..... 26c.  
A.—6 lbs et plus ..... 25c.  
A.—5 lbs jusqu'à 6 lbs ..... 24c.  
B.—6 lbs et plus ..... 22c.  
B.—5 lbs jusqu'à 6 lbs ..... 21c.  
B.—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 20c.  
C.—6 lbs et plus ..... 19c.  
5 lbs jusqu'à 6 lbs ..... 18c.  
C.—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 17c.  
C.—3 lbs jusqu'à 4 lbs ..... 16c.

### POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

Spécial.—6 lbs et plus ..... 27c.  
A.—6 lbs et plus ..... 26c.  
A.—5 lbs jusqu'à 6 lbs ..... 25c.  
B.—6 lbs et plus ..... 23c.  
B.—5 lbs jusqu'à 6 lbs ..... 22c.  
B.—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 21c.

### POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial.—5 lbs et plus ..... 21c.  
A.—5 lbs et plus ..... 20c.  
A.—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 19c.  
A.—3 lbs jusqu'à 4 lbs ..... 18c.  
B.—5 lbs et plus ..... 17c.  
B.—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 16c.  
B.—3 lbs jusqu'à 4 lbs ..... 15c.  
C.—5 lbs et plus ..... 14c.  
C.—4 lbs jusqu'à 5 lbs ..... 13c.  
C.—3 lbs jusqu'à 4 lbs ..... 12c.

### VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bons ..... 10 1/2 c.  
Moyens ..... 9 1/2 c.  
Communs ..... 8 1/2 c.

### OEUFs

A—Gros ..... 26 1/2 c.  
A—Moyens ..... 24 1/2 c.  
B ..... 20 1/2 c.  
C ..... 15c.

### BEURRE FRAIS

No. 1 Pasteurisé ..... 21 3/4 c.  
No. 1 Non pasteurisé ..... 21 1/4 c.  
No. 2 ..... 20 3/4 c.

### FROMAGE Blanc

No. 1 ..... 13 3/4 c.  
No. 2 ..... 13 1/4 c.  
No. 3 ..... 12 3/4 c.

### Coloré

No. 1 ..... 13 3/4 c.  
No. 2 ..... 13 1/4 c.  
No. 3 ..... 12 3/4 c.

### ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 15 juillet 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Les limites de poids pour les pores livrés par camion sont maintenant de 10 livres de moins que celles mentionnées plus bas.

### BACONS (180-230 lbs) Prix de base.

Nourris et abreuvés 9c.  
Par camions, 9.25c.

### Selects (190-230 lbs)

Prime, par tête, de \$1.00.  
Bouchers (160-240 lbs)  
Coupe, par tête de \$1.25.

### Légères (Moins de 160)

Coupe, par tête de 75c.  
Pesants (240-270 lbs)  
Coupe, par tête de \$2.50.  
Extra Pesants (Plus de 270 lbs)  
Coupes de \$1.50 et \$2.00 du 100 livres.

### Truies 4.50-5.00

### Pores classés abattus, 12.00.

### VEAUX DE LAIT

Choix ..... 8.50-9.00  
Bon ..... 7.50-8.00  
Moyen ..... 7.00-7.50  
Commun ..... 5.50-6.50  
Au seau ..... 4.50-5.00

### BOUVILLONS

Choix ..... 8.00-8.50  
Bon ..... 7.50-8.00  
Moyen ..... 6.75-7.50  
Commun ..... 5.50-6.00

### AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bon ..... 11.00

### Non castrés ..... 10.00

Commun ..... 9.00

### MOULTONS

Bon ..... 5.00-5.50  
Commun ..... 3.50-4.50

### TAURES

Choix ..... 7.00-7.50  
Bonne ..... 6.50-7.00  
Moyenne ..... 6.00-6.50  
Commune ..... 4.00-4.50

### VACHES

Choix ..... 5.50-6.00  
Bonne ..... 4.75-5.25  
Moyenne ..... 4.25-4.50  
Commune ..... 3.25-3.50  
Très com. .... 2.50-2.75

### TAUREAUX

Choix ..... 6.25-5.50  
Bon ..... 4.50-5.00  
Moyen ..... 4.00-4.50  
Commun ..... 3.75-4.00

### CONVENTUM

#### DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE STE-MARIE DE BEAUCE

#### 28 juillet

Dans quelques jours, exactement le 28 juillet, aura lieu les fêtes de notre important CONVENTUM, commémorant le 85e Anniversaire de la Fondation du Collège Ste-Marie de Beauce.

L'idée qui a mis au jour "L'Amicale des anciens élèves du Collège Ste-Marie" doit, il nous semble, être applaudie par tous ceux qui ont eu le bonheur et l'avantage de puiser à la source de l'éducation de Sainte-Marie de Beauce.

Les anciens élèves du Collège de Ste-Marie ont essayé un peu partout. Nous en rencontrons dans le clergé, dans les communautés religieuses, dans les professions libérales, dans la classe agricole, dans l'industrie et le commerce. Ils se sont établis non seulement dans la province de Québec, mais dans presque toutes les provinces du Canada et dans plusieurs états de la grande union américaine. Chers Anciens, que vous soyez de l'Amicale ou non; que vous ayez reçu une convocation personnelle ou qu'une erreur ait fait oublier votre nom; peu importe! Vous êtes un ancien, vous avez reçu d'innombrables bienfaits. Soyez-là et montrez-vous digne de vos anciens maîtres.

Comme vous le savez, le but de ce Conventum est de revivre au berceau de notre éducation quelques-unes de nos émotions de collège, de constater sur place le développement d'une œuvre chère à notre cœur et de resserrer parmi nous les liens d'une bonne camaraderie.

Les nombreuses lettres d'adhésion reçues jusqu'à ce jour redonnent toutes l'enthousiasme dont leurs auteurs ont été pénétrés à l'annonce du plaisir de revoir des anciens camarades de classe, après 5, 10, 20, 30, 50 ans et plus. Plusieurs ont affirmé spontanément que de telles réunions devraient avoir lieu plus fréquemment. Nos aînés surtout paraissent anxieux de se compter et de renouer des amitiés vieilles de 60 ans.

Ceux qui arriveront samedi, le 27 juillet, seront les bienvenus et pourront assister gratuitement à une belle séance cinématographique. Et que ceux qui veulent coucher ou manger au Collège nous avertissent. Ils pourront le faire moyennant un prix raisonnable.

Voici les grandes lignes du programme:

a) Samedi soir:  
Veillée de famille au Collège.

b) Dimanche  
9 hres: Inscription et visite du Collège.

10 hres: Messe dominicale à l'Eglise.

Après la messe, photo de groupe.

Banquet sous bois.

Discours.

Visite à la chapelle Ste-Anne, temps libre.

8 hres: Grand ralliement dans la cour du Collège.

Concert par une fanfare de renom. Discours.

C'est donc entendu, chers confrères, je donne rendez-vous pour le dimanche, 28 juillet prochain à tout ancien qui n'aura pas d'empêchement absolu. Ainsi, cher confrère, en attendant le plaisir de vous revoir et de faire votre connaissance, je demeure,

Votre bien dévoué,  
FERNAND TURCOTTE,  
Président général de l'Amicale

### L'ELECTRICITE

Depuis quelques années, l'art de cuisiner à l'électricité a fait des progrès presque inconcevables.

Il n'y a pas si longtemps que la critique aurait traité d'imposteurs ceux qui auraient prêté qu'il serait possible de réaliser un poêle capable de cuire un repas à point, sans surveillance, et surtout de couper le courant au bon moment de la cuisson.

Les ingénieurs de la Canadian General Electric Company expliquent ce mystère magique lorsqu'ils décrivent les méthodes modernes de contrôle du fourneau. D'après eux, des appareils ingénieux ont été mis au point pour permettre de cuisiner sans ne rien laisser au hasard.

Un contrôle automatique de la température fonctionnant en relation avec un cadran (timer) permet de réaliser avec le poêle électrique Hotpoint des miracles culinaires. Ce cadran ouvre ou coupe le courant électrique qui chauffe le fourneau à une heure et pour une période déterminées—sans aucune aide de la cuisinière—de même qu'il maintient une température égale durant la cuisson des aliments placés dans le fourneau.

Il est loisible maintenant à la maîtresse de maison de quitter sa demeure pendant que son repas cuit dans le fourneau d'un poêle électrique Hotpoint, d'y revenir à son gré et d'y trouver un repas cuit et prêt à servir.

### CONFITURES

Les recettes suivantes ont été préparées par l'économiste ménagère de la section des consommateurs, du Service des marchés au Ministère fédéral de l'Agriculture, en vue d'aider les femmes qui font des confitures pour l'expédition outre-mer à la Croix-Rouge.

#### Confitures de fraises

10 livres de fraises épluchées  
12 livres de sucre

Prendre des fraises mûres et fermes. Eplucher et laver. Pesez les fruits et le sucre. Mettre les fruits dans un pot verni, une casserole émaillée ou un plat de porcelaine et les recouvrir de sucre. Laisser déposer toute une nuit. Faire bouillir doucement jusqu'à 221 degrés F. ou à 19 livres.

#### Confitures de framboises

5 livres de framboises nettoyées  
6 1/2 lbs de sucre.

Prendre des framboises mûres et fermes et les laver si c'est nécessaire. Pesez les fruits et le sucre. Bien mélanger et faire bouillir jusqu'à 221 degrés F. ou à 10 lbs.

#### Confitures de framboises et de gadelles rouges

9 livres de fruit  
13 livres de sucre

Prendre des quantités égales de framboises et de gadelles égrappées. Mélanger les fruits, l'eau et le sucre, et faire bouillir jusqu'à 221 degrés F., ou à 20 livres.

#### Confitures de prunes

4 1/2 livres de prunes  
6 1/2 livres de sucre

Prendre des prunes Burbank, de Lombardie, de Damas ou Reine-Claude. Oter les queues, bien laver. Ecraser avec un écraseur à pommes de terre pour extraire le jus. Faire mijoter les fruits dans une casserole couverte pendant dix minutes. Ajouter le sucre et faire bouillir jusqu'à 221 degrés F. ou à 9 livres. Après avoir fait bouillir, les noyaux peuvent être enlevés par l'écumage en tout ou en partie.

#### Confitures de groseilles

4 1/2 livres de groseilles  
1 livre d'eau (2 tasses)  
6 1/2 livres de sucre

Laver et éplucher les groseilles (enlever l'œil et la queue). Faire mijoter pendant dix minutes. Ajouter le sucre et faire bouillir jusqu'à 221 degrés F. ou à 10 livres.

#### Confitures de gadelles noires (cassis)

9 livres de gadelles équeutées  
1 pinte d'eau (1 tasses)  
13 livres de sucre

Enoyauter et peler les pêches. Mettre les moitiés dans de la saumure pour les empêcher de brunir (on prépare la saumure en faisant dissoudre deux cuillérées à soupe de sel dans un gallon d'eau). Egoutter les pêches et les mélanger avec le sucre, écraser pour faire dissoudre le sucre. Faire bouillir jusqu'à 225 degrés F. ou à 19 lbs.

#### Confitures de raisins

10 livres de raisins égrappés  
12 livres de sucre  
Laver les raisins (variété Con-

### COMMENT S'HABILLAIENT LES GENTILSHOMMES AU DÉBUT DU 19<sup>ème</sup> SIÈCLE



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

cord) parfaitement et les égrapper. Enlever la peau. Faire cuire la pulpe pendant dix minutes. Passer par un tamis fin pour enlever les graines. Mélangier la pulpe, la peau et le sucre et faire bouillir doucement jusqu'à 221 degrés F. ou à 20 livres.

### FUNERAILLES

#### DE M. JOSEPH COLBERT COTE

La Baie. — Récemment eurent lieu les funérailles de M. Jos. Colbert Côté, décédé subitement en l'église de La Baie, à 10 heures. M. Côté était âgé de quatre-vingt-cinq ans et demi.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Henri Belcourt, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Philémon Biron, curé de St-Elphège, assisté de diaacre et sous-diaacre, MM. les abbés Robert Lauzière et Louis Alex. Proulx.

Les porteurs étaient MM. A. Gouin, Alphonse Beaulac, Albert Manseau, Georges Précourt, Edmond Beausoleil, Rolland Cartier, MM. Léopold Précourt et Louis Manseau ont fait la quête.

Le deuil était conduit par ses neveux et nièces, M. et Mme Georges Camiré, M. et Mme Georges Lozeau, M. et Mme Wilfrid Camiré, M. et Mme Gabriel Benoit, M. et Mme Alphonse Martel, ses petits-neveux, M. et Mme Georges Eddy Camiré, M. et Mme Evariste Boisclair, de St-Zéphirin, Mme Paul Rouillard, Pierreville, Mme Dr A. Camiré, St-François, M. Armand Boisvert St-Zéphirin, M. et Mme Alfred Martel, Mme Antonio Veilleux, Mlle Antoinette Jutra, Mlle Florestine Précourt, St-Elphège. M. Adélar Gouin, Pierreville, M. et Mme Edouard Beaulac, Mlle Simone Lemire, MM. Jean, Luc, Pierre Lemire, St-Grégoire, M. et Mme Adél. Proulx, Paul et Laurent Proulx, Armand Lahaie, de Trois-Rivières, M. et

Mme Albert Benoit, La Baie, Bernard, Jeannine Etienne et Jérôme Camiré La Baie, Mlle Rose Alma Précourt, Mme Léo Péloquin, de St-Cyrille, M. et Mme Hervé Lemire, M. Léon Lozeau, Gracien, Benoit, Thérèse et Laure Benoit, de La Baie, M. et Mme Paul Lahaie.

Dans le cortège on remarquait M. Léopold Boisclair, de St-Zéphirin, M. Jos. Précourt, St-Elphège, cousin ncu défunt, M. et Mme Ernest Boisclair, M. Jos. Boisclair, de St-Cyrille, MM. Jérémie et Hormidas Boisclair, St-Zéphirin, M. et Mme Georges Allard, M. et Mme Albert Gamelin, de St-Joachim, M. et Mme Arthur Désilets et Omer Allard de Drummondville, M. et Mme Ernest Jutra, St-Zéphirin et un grand nombre d'autres.

La famille a reçu de nombreux bouquets spirituels, télégrammes et autres témoignages de sympathies.

**POUR UN NOUVEAU MILLAGE ÉCONOMIQUE**

Roulez sur le

# MARATHON

**UN PNEU GOODYEAR COMPLÈTEMENT GARANTI**

IL A LA FAMEUSE SEMELLE LOSANGÉE A TRES BAS PRIX

● Ce pneu superbe possède les qualités qui ont fait la renommée des pneus Goodyear en fait de long millage économique; semelle antidérapante à traction centrale; plus protecteurs de corde sous la semelle, pour un plus long service; et la nouvelle corde Supertwist pour protéger contre les éclatements. Le Marathon est un pneu de grand millage, doté d'une grande valeur économique. Il porte la pleine garantie Goodyear. Il est offert à un bas prix surprenant. Venez vous en faire poser aujourd'hui! Et rappelez-vous que pour avoir le maximum de service de vos pneus neufs vous devriez y mettre de nouvelles chambres à air Goodyear à bas prix.

**J. C. VEZINA & FILS ENR. VICTORIAVILLE**

**SUR VOTRE AUTO NEUVE**

Exigez des Goodyear. Plus d'autos neuves sont équipées avec des Goodyear de luxe qu'avec toute autre sorte de pneus. Ils sont faits et équilibrés suivant les spécifications des fabricants d'autos—mais ils ne coûtent pas plus cher.